



Fédération Syndicale Unitaire

26 JUIN 2008

1^{ère} ELECTION CTPM
du MEEDDAT

**DANS LES DDE,
VOTEZ FSU !**

La FSU au MEEDDAT

La FSU est représentée dans les services par 3 syndicats, le Sup-Equip (ex-Equipement), le SYGMA (agents Agriculture dans les DDEA) et le SNE (ex-Ecologie).

Première organisation syndicale de la Fonction Publique d'Etat, la FSU agit pour l'unité d'action des personnels.

La FSU défend toutes les catégories de personnel (administratifs, techniques, de toutes catégories, titulaires comme non-titulaires, OPA, quel que soit le ministère d'origine).

Au quotidien, c'est bien la pression du personnel qui apparaît le meilleur moyen d'obtenir des avancées.

Nous défendons un syndicalisme force de propositions, ouvert et démocratique, à l'écoute des salarié(e)s, privilégiant l'action intersyndicale et la mobilisation des personnels, pour faire face aux offensives contre les services publics et les fonctionnaires.

Je vote FSU :

- pour conforter et développer toutes les missions de service public, attaquées par la RGPP
- contre le désengagement de l'Etat, les menaces de suppression de missions (ingénierie publique, urbanisme, permis de conduire, etc.)
- pour des services du MEEDDAT reconnus et avec des effectifs et des moyens suffisants
- contre les suppressions d'emplois, le développement de la précarité et toute mobilité imposée
- pour maintenir et améliorer le statut général de la Fonction Publique, contre les mesures du projet de loi "mobilité - parcours professionnels" et la remise en cause du rôle des CAP
- pour la revalorisation des salaires et la refonte des grilles indiciaires, pour de meilleurs déroulements de carrière, contre l'individualisation (rémunération à la performance, ...)
- pour la reconnaissance des qualifications, pour le maintien des compétences collectives et individuelles, en particulier lors des restructurations ou fusions de services
- pour une égalité de traitement, avec une harmonisation par le haut, en matière de régime indemnitaire, droits sociaux et conditions de travail, au sein des DDE et DDEA
- pour le maintien d'une présence territoriale, service public de proximité, et un Etat, garant de l'égalité, fournissant une aide aux collectivités, notamment rurales

Pour la première fois, votre vote va permettre de déterminer directement la représentation des syndicats au CTPM, lieu où se décident les politiques du ministère, avec des retombées sur tous les personnels.



SYNDICATS FSU
Environnement, Equipement et Agriculture

« La réforme de l'État supposera que chacun d'entre nous accepte qu'il y ait moins de services, moins de personnel, moins d'État sur le territoire », c'est le fondement de la RGPP tel que le décrit le Premier Ministre François Fillon.

Les DDEA, avenir annoncé des DDE - Bilan des 8 DDEA créés en 2007

La création des DDEA ne se traduit pas par une amélioration du service rendu aux usagers ni par une amélioration des conditions de travail des agents. Bien au contraire.

La fusion DDEA constitue un outil pour dégager de nouvelles suppressions d'emplois. Des directeurs de DDEA indiquent que l'un des objectifs qui leur a été assigné est de réduire sensiblement les effectifs (10% de réduction annoncés).

Les conditions de travail des agents des 8 DDEA ne se sont pas améliorées avec la fusion, bien au contraire. De plus, les circuits de décision se sont complexifiés avec un accroissement du nombre de niveaux hiérarchiques.

Aucune perspective n'est donnée pour l'évolution de la situation des personnels, notamment pour l'harmonisation des rémunérations. De nombreux acquis sociaux ont été remis en cause : horaires et régime RTT, congés, droits sociaux, action sociale, ...

Il n'y a pas eu de véritable dialogue social lors de la création des DDEA. Les demandes et propositions des représentants du personnel ont été le plus souvent écartées et les engagements pris pas forcément tenus.

**Pour la FSU,
cette « réforme »
ne permet pas de
mieux satisfaire
les besoins
sociaux ni
les attentes des
personnels**

OSE

Le projet OSE (Organisation des Services de l'Etat), expérience en cours dans le département du Lot, vise au regroupement de l'ensemble des services de l'Etat au sein de la préfecture.

Une délégation interservices des territoires est ainsi créée, regroupant la DDEA, la DDSV, le bureau de l'environnement de la Préfecture, et des agents du service départemental de l'architecture et du patrimoine. Un service des ressources humaines regroupe l'ensemble des fonctions de gestion des personnels et des moyens de fonctionnement.

Le projet OSE n'est pas mort et enterré, comme le disaient les représentants du MAP et du MEEDDAT. Au contraire, la visite de Sarkozy dans le Lot le 8 avril se traduit par une extension déjà décidée de OSE dans toute la région Midi-Pyrénées (voir ci-contre).

La FSU estime que OSE remet en cause les services publics techniques de l'Etat, pourtant largement reconnus par leurs usagers. Les orientations actuelles conduisent vers une administration réduite à sa dimension de réglementation et de contrôle (et encore assiste-t-on aujourd'hui à un allègement des missions de contrôle !), au détriment de tous les savoir-faire techniques et expertises des services et des qualifications des agents.

« au niveau départemental, je suis venu vous dire que votre exemple allait essaimer dans tout le pays. D'ailleurs, nous venons de décider que votre organisation dans le département du Lot, nous allons la généraliser à la région Midi-Pyrénées (...). L'unité de la République, ce n'est pas d'organiser de la même façon un département rural et un département exclusivement urbain. »

Extrait du discours de Sarkozy le 08/04/2008.

Quel avenir pour l'ingénierie publique ?

« ... nous avons décidé que les services de l'Etat ne devaient plus répondre à des appels d'offre concurrentiels en matière d'ingénierie. Cette évolution contribuera à l'éclosion d'une offre privée sur l'ensemble de nos territoires et permettra de redéployer des forces sur les nouvelles missions du ministère chargé du développement durable. » Extrait du discours de Sarkozy à l'issue du Conseil de Modernisation des Politiques Publiques (04/04/2008).

Mais, jusqu'où va l'ingénierie concurrentielle ? Potentiellement, aucune activité d'ingénierie (maîtrise d'œuvre, conduite d'opération, mais aussi aide à la gestion des services publics, conseil et ingénierie des territoires) n'est fermée au secteur privé, donc tout peut être considéré comme relevant du concurrentiel.

Pour la FSU, les missions d'ingénierie publique doivent être réalisées pour répondre à un besoin d'intérêt public et social. Elles doivent être en totale cohérence avec les enjeux environnementaux que doit défendre la DDE. La FSU agira dans le but du maintien des compétences, des capacités d'expertise et d'innovation, notamment en appui et en solidarité aux petites collectivités territoriales.

Par ailleurs, les missions en matière de routes sont aussi visées : réduction des activités routières du réseau scientifique et technique permettant un redéploiement partiel des capacités d'expertise dans les domaines nouveaux ou en croissance (prévention des risques, expertise sur l'énergie, la biodiversité etc.)

Parcs et situation des OPA

La FSU se prononce contre la nouvelle loi de décentralisation transférant les parcs de l'équipement aux conseils généraux, même si la date des premiers transferts a été repoussée de 2009 au 1^{er} janvier 2010.

La création de deux « statuts communs de personnels techniques spécialisés » (Etat / territorial) n'est que la suppression du statut des ouvriers des parcs et ateliers (OPA) et leur transformation en agents contractuels CDI.

La disparition du fonds spécial de retraite pour les nouveaux recrutés et la « remise à plat du mode de calcul des salaires, primes et indemnité » complètent cette régression sociale.

En outre, par rapport aux transferts précédents, aucun droit d'option n'est prévu pour les OPA.

LE 26 JUIN 2008, VOTEZ FSU !

Pour contacter le SUP-Equip'-FSU : contact@sup-equip.org

site internet : <http://www.sup-equip.org> - site intranet : <http://sup-equip-fsu.syndicat.i2/>